

Les journées de prestation

Jusque dans les années 50, les habitants de Vassieux ne payaient pas de contributions à la commune. Ils s'acquittaient seulement d'un impôt foncier en fonction de leur exploitation. La taxe communale était en nature : c'était les « journées des prestations ». On consacrait une ou plusieurs journées de travail pour entretenir les chemins vicinaux.

Avant toute chose, on avait cassé des pierres pour obtenir de plus petits cailloux. Dans chaque quartier des hommes avec leurs chevaux et leurs tombereaux, avec des pelles et des pioches travaillaient sous l'œil avisé du cantonnier. On allait chercher du « tout venant » à la carrière que l'on déversait et étalait sur le chemin. Ensuite, on tassait avec le rouleau : gros cylindre sur lequel étaient fixés des caissons remplis de pierres pour alourdir. A chaque extrémité un attelage de 2 ou 3 chevaux tiraient un rouleau. En fin de parcours, pour faire demi-tour, on dételaient les chevaux et on les attelaient de nouveau de l'autre côté du rouleau. On repartait en sens inverse.

Cette main d'œuvre gratuite limitait les frais généraux et la vente du bois des forêts suffisaient pour payer les salaires du personnel communal : un secrétaire de mairie, un cantonnier, un garde-champêtre. A l'approche des années 60, les élus en fonction se rendent compte que ce service s'épuise, on vote donc par arrêté municipal la taxe vicinale.